

EDF Hydro EST

54 avenue Robert Schuman
BP 1007
68050 Mulhouse Cedex

T +33 3 86 32 39 68

DREAL Grand Est
Service de Prévention des Risques naturels
et Hydraulique
Pole Rhin et Systèmes Connexes
14 rue du bataillon de Marche n°24
BP 81005
67070 Strasbourg Cedex

A l'attention de Monsieur Fever

Vos références

Nos références RSo/CB HYDRO-UPE-2021-016373-01

Interlocuteur Romain SOUDRE (romain.soudre@edf.fr) – tél 03.89.35.20.67

Objet **Demande de dérogation à une espèce protégée pour la création de la passe à poissons de Rhinau**

Mulhouse, le 25 octobre 2021

Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du 17 septembre 2021 modifiant le cahier des charges de la concession relatif à l'aménagement et l'exploitation de la chute de Rhinau-Sundhouse, sur le Rhin, dans le département du Bas-Rhin, EDF Hydro va implanter une passe à poissons au droit de l'aménagement hydroélectrique de Rhinau.

Nous vous transmettons par voie postale et électronique le CERFA de demande de dérogation à une espèce protégée ainsi qu'une note technique pour la création de la passe à poissons de Rhinau.

Les travaux envisagés sont programmés à partir de janvier 2022.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Régis THEVENET

Directeur Concessions, Environnement et Relations Territoriales

Pièces jointes :

- Cerfa demande de dérogation à une espèce protégée
- Note technique de dérogation à une espèce protégée